

Réunion du 26 mai 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN

Procurat  
ion(s) :

Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Jean-Philippe MAURER ayant donné pouvoir à Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Marc SENE ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER

Excusé(s) :

Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur André KLEIN-MOSSER

**N° CG/2014/27 -**

**- Administration générale s**

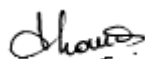
**Avancement de grade et promotion interne : modifications des ratios et évolution des critères pour 2014 et les années à venir.**

Sur proposition de la commission des finances et des affaires générales, et après avis du Comité Technique Paritaire (CTP) du 17 avril 2014, le Conseil Général approuve :

- l'évolution des ratios d'avancement de grade, conformément au tableau joint en annexe,
- l'évolution des critères d'avancement de grade et de promotion interne.

Ces dispositions seront mises en œuvre à partir de la Commission Administrative Paritaire (CAP) du 1er juillet 2014, et pour les années à venir.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140526-86035-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 10/06/14